

Prévenir les conduites addictives des jeunes : La démarche en éducation et promotion de la santé

6 et 7 décembre 2018 - VALENCE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Mieux comprendre les consommations de produits psychoactifs des jeunes, et les enjeux de cette prise de risque à l'adolescence
- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : déterminants de santé, valeurs, démarches...
- Adopter une posture éducative favorable à la prévention des risques liés aux consommations de produits psychoactifs par les jeunes.
- Mieux identifier la place et le rôle des « Educateurs » dans une approche globale de prévention des conduites addictives



PUBLICS et PRÉREQUIS

- Personnel Education Nationale 2nd degré : Personnels de direction, de vie scolaire, infirmières, assistantes sociales, enseignants, ...
- Il n'y a pas de prérequis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS

- Formation en présentiel de 2 jours.
- Groupe de 10 à 15 participants.
- Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.
- Expérimentation d'outils et techniques d'animation



FORMATEURS

Benoît LEOUZON Formateur IREPS Ardèche
Nicolas BAZIN Formateur IREPS Drôme



LIEU ET HORAIRES

LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR HUGO
442 av, Victor HUGO
BP2130
26021 VALENCE CEDEX
6 et 7 décembre 2018, de 9h à 17h



PROGRAMME

JOUR 1: Les consommations de substances psychoactives des jeunes

- Partage de représentations et acquisition de connaissances pour une meilleure compréhension des consommations de substances psychoactives par les jeunes (produits, usages, risques, enjeux, ressources...)

JOUR 2 : La posture éducative dans une approche globale de promotion de la santé

- Réflexion sur la posture éducative favorable à la prévention des risques liés aux consommations de substances psychoactives des jeunes (légitimité, intentions, valeurs...)
- Elaboration de projets sur la base d'une approche globale en promotion de la santé

Tarif : Formation gratuite, sur inscription, grâce au financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et de la MILDECA.

Frais de restauration et de déplacement à la charge du participant.
Repas libre (possibilité de restauration sur place : tarif unique 6 €)

VALIDATION DE LA FORMATION

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*